Titres de séjour : +8.3%, naturalisations par mariage : +11.7%

17/08/2010 à 13h34

La France a délivré 99.238 titres de séjour à des étrangers au premier semestre 2010, soit une hausse de 8,3%, principalement due à la progression du nombre d'étudiants, a annoncé mardi le ministère de l'Immigration dans un communiqué.

Selon le texte, il y a eu 31.744 titres de séjour étudiants contre 24.679 au premier semestre 2009 (**+28,6%**). Hors cette catégorie, le nombre de titres de long séjour délivrés est quasiment stable. 91.671 titres de séjour avaient été délivrés au total au premier semestre 2009.

Au titre de l'immigration professionnelle, 13.077 titres de séjours ont été délivrés contre 13.439 au premier semestre 2009, soit une baisse de 2,7%. En revanche, l'immigration familiale a progressé de 3,1% avec 41.238 titres de séjours délivrés contre 39.994 au premier semestre 2009 (+3,1%).

Par ailleurs, le nombre d'étrangers naturalisés par mariage est passé de 56.251 au premier semestre 2009 à 62.824 au premier semestre 2010 (**+11,7%**), une hausse "principalement due à la mise en place de la réforme de la procédure de naturalisation, qui a conduit à diviser par deux le stock des demandes en instance dans les 21 préfectures expérimentatrices et dans l'administration centrale". La réforme est généralisée depuis le 1er juillet.

Le ministère a confirmé le nombre de 14.670 étrangers expulsés depuis la métropole, un chiffre déjà annoncé le mois dernier.

AFP (merci à Arbre Sec)